



Mut inter Formation continue
Contractuel·les AESH AED
Mobilisation voie Pro
Refonder les solidarités
Budget Lycées AURA
Comité social académique

Éditorial

De l'abjection

Tout le monde a été saisi d'effroi en entendant, sortant des cortèges des manifestations du 13 octobre, la terrible nouvelle de l'attentat d'Arras contre nos collègues, entraînant la mort de Dominique Bernard, trois ans après l'assassinat de Samuel Paty. Si nous attendions de la dignité de la part de nos dirigeant·es dans les jours qui suivirent, nous fûmes vite refroidis avec un déversement de discours abjects de la part d'une partie de la classe politique, n'hésitant pas à accuser les associations de défense des sans-papiers, dans un contexte de discussion de la loi immigration. Quant à nos député·es dans l'hémicycle, les beaux discours n'auront pas fait oublier les insultes proférées quelques jours plus tôt en commission contre les représentant·es des personnels de l'Éducation nationale.

La mort tragique de Thomas, élève du lycée du Dauphiné de Romans lors d'un bal à Crépol n'échappe malheureusement pas à l'affirmation sur la scène politique et dans l'espace public de l'extrême-droite la plus extrême. L'ultra-droite a pu passer sous les radars des renseignements pour aller déverser sa haine dans les rues de Romans, tout comme elle avait pu attaquer un conférence sur la Palestine à Lyon le 11 novembre, avec une lenteur certaine des forces de l'ordre à intervenir. Le Rassemblement national et Reconquête n'hésitent pas à instrumentaliser la mort de Thomas à Crépol pour appuyer leurs idées racistes.

Il ne s'agit plus seulement de dédramatiser ou de banalisation. L'extrême droite est désormais légitimée, en particulier par des décisions du gouvernement. Alors que les forces de progrès social se montraient incapables de s'engager résolument dans une initiative unitaire pour dénoncer la recrudescence d'actes antisémites, la majorité, appuyée par la droite, ont permis au RN et à Reconquête de se prétendre acteurs légitimes de la lutte contre l'antisémitisme, alors que leurs histoires politiques ou leurs positions récentes les disqualifient de fait pour participer à ce combat.

L'extrême-droite ne cesse de gangrener la société et l'École ne fait pas exception. Tout le monde a mis en avant les valeurs républicaines que nous incarnons après le 13 octobre. Mais nous voyons bien que le ventre immonde se nourrit de la politique de casse du service public d'éducation et des services publics.

La FSU est motrice dans l'intersyndicale éducation pour la construction d'une mobilisation d'ampleur courant janvier. D'ici-là, mobilisons nos collègues sur les enjeux de la politique gouvernementale en matière d'éducation, qui n'est faite que de renoncement pour les élèves les plus en difficulté, le plus souvent défavorisé·es. Mobilisons-nous contre les projets délétères de ce gouvernement qui ouvrent grande la voie à l'extrême-droite !

François Lecoïnte

Comité social d'administration académique : la FSU intervient sur le bilan de la rentrée

Le Comité social d'administration académique de bilan de la rentrée s'est réuni sous la présidence de la Rectrice le jeudi 23 novembre. La FSU y est intervenue sur les conditions de rentrée et sur l'actualité académique.

Ce CSA académique se tient après l'attentat terroriste d'Arras. Toutes nos pensées vont aux proches de Dominique Bernard, au professeur d'EPS et aux deux agents de la Région grièvement blessés. Nous adressons également tout notre soutien à l'ensemble de la communauté éducative de la cité scolaire Gambetta-Carnot, meurtrie par ce drame.

L'école publique et laïque est devenue la cible de tous les obscurantismes, qui ne tolèrent pas son rôle émancipateur : par son rôle d'instruction, d'éducation à l'esprit critique et d'apprentissage à la vie en collectivité, elle participe à l'émancipation des jeunes, elle leur permet de devenir des citoyen·nes éclairé·es.

Comme il y a 3 ans, après l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie tué parce qu'il faisait son métier, de nombreux·ses hommes/femmes politiques se sont empressé·es d'exprimer leur soutien à la communauté éducative et de réaffirmer valoriser l'école comme un rempart contre l'obscurantisme. Mais il ne suffit pas de convoquer l'idéal de l'École de la République et les grandes déclarations à l'attention des personnels à chaque drame. C'est même particulièrement insupportable quand ces bonnes intentions ne sont pas suivies d'actes pour renforcer l'école en lui donnant les moyens de fonctionner pour, entre autres réduire les inégalités et améliorer les conditions d'exercice des personnels. Améliorer la sécurisation des établissements scolaires sans accroître le nombre de personnel et sans une autre politique éducative sera insuffisant. Quelle hypocrisie d'évoquer l'école « exemplaire » et de voter parallèlement un projet de budget où sont prévues 2500 suppressions d'emplois. Encore aujourd'hui de nombreux postes ne sont pas pourvus dans les établissements et services.

La rentrée des promesses non-tenues

Dans le second degré, la rentrée a été celle des promesses non tenues : il n'y avait pas un·e professeur·e devant chaque classe à la rentrée. Le service public est tombé bien bas en raison des politiques menées ces dernières années. Vouloir répondre à cette question des postes ou absences non remplacées par le pacte est une réponse hors sujet et provocatrice. Cela passe sous silence la question des remplacements de longue durée avec des postes toujours non pourvus depuis la rentrée à ce jour.

Quant au remplacement de courte durée par le pacte, tout le monde, personnels, élèves, parents, voit bien la tromperie pédagogique (le remplacement ne s'improvise pas) et institutionnelle. Et nous ne parlons pas des bricolages en RCD pour pallier les absences de moyennes et longues durées non-remplacées. La communication ministérielle qui renvoie la responsabilité des cours non assurés au local, personnels de direction et enseignant·es, est inadmissible et dégrade la relation de confiance entre les usagers et les personnels. Les convocations pour des formations le soir ou le mercredi après-midi sont de véritables provocations.

Les autres missions du pacte confirment qu'il est une commande présidentielle pensée d'abord pour mettre en place des réformes. C'est le cas en collège, avec une réforme très loin de répondre aux besoins des élèves, à l'image de l'heure d'approfondissement/de soutien en 6^{ème}, déconnecté du groupe-classe et des apprentissages disciplinaires. C'est une déclinaison concrète d'un projet éducatif qui entérine les inégalités entre élèves en stigmatisant les plus fragiles, tout en contribuant à la perte de sens du métier. Le pacte en LP en est aussi une illustration avec 11 missions servant de support au déploiement d'une réforme vivement contestée. Enfin le pacte ne fait que renforcer les inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Quant au bilan sur la ventilation des Pactes que nous attendons, nous constatons des missions très étranges... Plutôt que de bricolage institutionnalisé, la priorité est bien à la diminution des effectifs et au traitement de la difficulté scolaire dans les classes.

Des personnels toujours plus précarisé·es et maltraité·es

Pour les personnels administratifs et ITRF des services et établissements, cette rentrée scolaire se place sous le signe du « Toujours plus »... de tâches et de missions sans qu'elles ne soient assumées par une politique de renfort des équipes, par des créations d'emplois à la hauteur des besoins. A fortiori dans un contexte où les nouveaux applicatifs que sont RenoiRH et Op@le sont en train de déstabiliser gravement des équipes complètes de collègues entré·es désormais en galère professionnelle. Les conditions de travail sont toujours désastreuses et ont encore et toujours des conséquences insupportables sur tous les personnels. Encore à ce jour des contractuel·es n'ont pas été rémunéré·es car les contrats ne sont pas arrivés depuis la rentrée. Encore à ce jour des AESH, AED et contractuel·les n'ont pas leur situation régularisée. Ces situations sont intolérables. Quand prendrez-vous réellement conscience des retombées de ces problèmes et de la pression sur les services – SAG AESH, DPE et DPA ?

Retrouvez l'ensemble de la déclaration et le bilan du CSA sur grenoble.snes.edu

Des réponses de la Rectrice

Sur nos dénonciations des convocations en soirée, la Rectrice a accepté de reconnaître que l'on ne pouvait pas obliger les personnels à être convoqué-es sur ces temps, avant qu'un IA-DASEN joue sur les termes convocation et invitation (voir p. 6). Une réflexion sur les stages de formation (plus courts ? avec plus de session ?) est lancée à laquelle participera la FSU afin de défendre les personnels.

Sur le retard de contrat et de salaire, la Secrétaire générale a reconnu les difficultés sans s'en dédouaner et à assurer tout mettre en œuvre pour résoudre les problèmes... Le SNES et la FSU accompagnent tous les personnels dans leurs démarches pour faire valoir leur droit.

Budget 2024 : y aura-t-il du chauffage dans les lycées de la région AURA ?

La subvention régionale de fonctionnement des lycées sera encore en baisse cette année. Alors que tout augmente, les établissements sont donc contraints à de nombreux renoncements et à une baisse de la qualité d'accueil.

La Région la mieux gérée de France



- **Aucune augmentation** d'impôts
- **Économies faites** sur le fonctionnement administratif
- **Maîtrise totale de la dette** y compris pendant la crise Covid
- Une Région qui peut agir pour **relocaliser les emplois**

Il faut que chaque euro dépensé soit un euro utile pour l'avenir, sans creuser la dette laissée à nos enfants. Notre budget est conçu sur quelques principes simples : des dépenses de fonctionnement administratif qui n'augmentent pas plus vite que les recettes, pas de hausse d'impôts ni de taxes, et ne pas entrer dans une mécanique de surendettement. Tout ceci est au service d'un objectif : investir, pour permettre à notre Région de préparer l'avenir.

Laurent Wauquiez

L'exécutif régional a donc fait le choix de geler les dépenses de fonctionnement et même de les baisser pour augmenter l'investissement, afin de ne pas augmenter la fiscalité.

Quand tout augmente sauf le budget, le service baisse !

Or si les dépenses de fonctionnement n'augmentent pas plus vite que les recettes, qui elles n'augmentent pas non plus, dans un contexte généralisé de hausses des prix, il en résulte mécaniquement une baisse du niveau de fonctionnement. Résultat : dans de nombreux établissements, on ne sait pas si on va pouvoir mettre du chauffage jusqu'à la fin de l'année ! La région n'a même pas été en mesure de rassurer les chefs d'établissement sur ce point.

On ne compte plus le nombre d'établissements en difficulté pour entretenir et maintenir leurs locaux : ici on condamne des toilettes, on verrouille définitivement l'ouverture des fenêtres avec des vis par crainte qu'elles ne tombent, là on lave les sols à l'eau (froide, cela va sans dire) sans détergent, et qu'une seule fois par semaine par manque de personnels d'entretien,¹ agents régionaux, ,rappelons-le.

Les crédits pédagogiques, premières victimes de cette politique budgétaire !

Quant aux dépenses pédagogiques, on n'en parle même pas. Dernière roue du carrosse, quand toutes les dépenses obligatoires ont été couvertes, gaz, électricité, eau, contrats de maintenance, on peut alors commencer à regarder ce qu'il reste pour travailler. Parce que oui, il faut parfois le rappeler, un lycée, c'est un établissement d'enseignement !

Le budget 2024 s'annonce dans la droite ligne des précédents.

Avec un maintien des investissements et une baisse globale de la dotation de fonctionnement de 14,6 %, l'année 2024 se présente très mal. Rappelons que ce même exécutif a fait le choix idéologique de financer les lycées privés à hauteur de 200 millions d'euros jusqu'en 2030 alors que la région n'y est pas tenue. Ça représente tout de même plus 82 000€ manquants par an pour chaque lycée public ! De quoi se payer un peu de chauffage...

Agir dans les établissements pour ne pas laisser faire

Nous appelons les élus au Conseil d'Administration des établissements à ne pas laisser passer des budgets qui amputent gravement les activités pédagogiques et à voter des budgets mis à l'équilibre avec prélèvements sur fonds de réserve pour compenser le gel des subventions de fonctionnement. C'est possible, c'est la décision du CA.

Olivier Moine

1. Dans le même temps, la région entend expérimenter l'externalisation de l'entretien dans les lycées Gordini, Montesquieu et Neruda. Le SNES-FSU s'oppose à l'externalisation et appelle à s'exprimer contre.

Refonder la solidarité est une urgence

Depuis des années, les choix politiques en santé ont été orientés vers une logique de marché aux dépens des valeurs de solidarité et d'égalité dans l'accès aux soins. Parmi ces choix, celui de réduire le champ d'action de la Sécurité sociale en limitant ses ressources a permis l'essor des complémentaires, dont les mutuelles, où la concurrence a imposé le critère de rentabilité.

Sécu et complémentaires

Les libéraux n'ont jamais accepté que la santé échappe au marché dès la mise en place de la Sécu. Petit à petit, ils ont repris la main. En instaurant le ticket modérateur (la part non remboursée par l'assurance maladie obligatoire), en multipliant les franchises et les déremboursements (par exemple sur des médicaments), ils ont diminué le rôle de la Sécu au profit des complémentaires.

Des mesures récentes ont transféré des prises en charge vers les complémentaires dont le « 100 % santé » en optique, dentaire et appareils auditifs. Si ce dispositif a permis un accès aux soins pour les plus modestes, il reste limité et, surtout, les complémentaires ont augmenté les cotisations pour le financer.

Cette année, une nouvelle couche a été ajoutée avec la diminution à 40 % des remboursements de l'assurance maladie pour les transports sanitaires et les soins dentaires. Il était même question, pour 2024, d'augmenter les franchises sur les médicaments et sur les consultations. Du fait du contexte d'inflation, la mesure a été repoussée, mais pas abandonnée.

PSC (Protection sociale complémentaire) dans la Fonction publique

Il s'agit d'un processus continu mené par tous les gouvernements, quelle que soit leur couleur politique. Un accord interministériel portant sur la PSC en santé dans la Fonction publique avec des contrats collectifs obligatoires financés à 50 % par l'employeur a été signé en 2022 par toutes les organisations syndicales. Cet accord est le pendant de celui mis en œuvre en 2016 sous Hollande pour les salariés du privé.

Le dernier congrès de la FSU a considéré que « l'accord relatif à la PSC des agents de l'État ne correspond pas à ce que porte la FSU ». Mais ce modèle a avancé. Les discussions se déroulent maintenant par ministère. Les complémentaires seront en concurrence pour répondre aux appels d'offre afin de désigner quel opérateur emportera le contrat auquel les fonctionnaires seront obligatoirement affiliés. Rien ne garantit que la MGEN emportera le marché. Des assurances privées très puissantes seront sur les rangs. Avec l'Éducation nationale sont regroupés les agents de l'Enseignement supérieur et de Sports, Jeux olympiques et paralympiques. Ces contrats entreront en vigueur en juillet 2025 au lieu de janvier.

Sortir des contradictions

Il faut se rendre compte qu'au-delà de ce qui peut apparaître comme une avancée, ces mesures visent à conforter un système d'assurance inégalitaire et non solidaire. Les complémentaires proposent des montants de primes liés au niveau des prestations, à l'inverse de la Sécu qui offre des prestations uniformes ne dépendant pas des revenus. Pour être compétitives, elles taxent celles et ceux qui « coûtent cher » dans le langage managérial, les retraités.

« La reconquête de la Sécurité sociale pour un remboursement à 100 % des soins prescrits est une urgence ». Alors il faut dire stop et se battre pour que cette reconquête ne reste pas à l'état de slogan, mais s'incarne dans des propositions. Travaillons dans le SNES et la FSU, et avec d'autres forces, à une alternative qui donne corps à notre mandat.



Marie-Laurence Moros

Un dossier complet (communiqués et analyses de la FSU, articles...) est consultable sur grenoble.snes.edu/psc

L'unité pour gagner !

Macron et son gouvernement n'ont cessé de diviser. Diviser l'école avec des annonces tous azimuts de Gabriel Attal qui continuent la casse de l'unité du second degré, avec une primarisation du collège, la mise en place de l'école du socle dans les cités éducatives dans les quartiers de la politique de la ville et dans les territoires ruraux, le lien bac-3/bac+3 pour le lycée général et technologique, une réforme du lycée professionnel qui sacrifie les élèves, un rabaissement du niveau pour les concours de recrutement qui ouvrent un boulevard à une école à deux vitesses avec des profs de socle et des agrégé-es pour une élite sociale choisie.

Diviser la société en cassant les solidarités avec la réforme des retraites, une solidarité entre les actif-ves et les retraité-es chaque jour remise en cause et une chasse aux pauvres et aux précaires qui s'aggrave.

Diviser en facturant toujours plus, en jouant de l'ambiguïté avec l'extrême-droite sur la lutte contre l'antisémitisme, en stigmatisant toujours plus les populations des quartiers populaires à coup d'ensauvagement ou de décivilisation, en instrumentalisant la situation en Palestine à des fins politiciennes pour casser l'opposition.

Macron aura réussi en cette rentrée à faire taire toute opposition politique et à faire passer à coup de 49.3 le budget de la sécurité sociale et la loi de finance sans que les forces de gauche ne puissent offrir une alternative durable.

La riposte syndicale, seule alternative ?

Macron n'aura cependant pas réussi à décrédibiliser et mettre à mal l'unité syndicale construite pendant le mouvement contre la réforme des retraites. Les syndicats ont gagné des points et leur capacité à agir est aujourd'hui la seule crédible aux yeux de la majorité de la population. Il est grand temps de mettre nos mandats sur la construction d'un nouvel outil syndical en action. Si la perspective d'un travail en commun avec la CGT semblait remise en cause suite à leur dernier congrès, les rencontres CGT/FSU de ces dernières semaines ouvrent de nouveaux espoirs d'un travail en commun. À chacun-e à tous les niveaux de s'y investir. À notre niveau, le SNES-FSU organisera un colloque intersyndical sur les services publics et les solidarités en invitant la CGT et Solidaires. Soyons force de proposition, partageons nos pratiques pour construire un nouvel outil syndical démocratique, porteur de progrès social. Le futur congrès du SNES-FSU devra relever ce défi.

Les horizons politiques s'obscurcissent pour nos métiers, pour nos élèves, pour les valeurs du service public d'éducation et de la Fonction publique que nous défendons. Renforcer le SNES et la FSU, c'est se donner les moyens d'ouvrir l'horizon.

François Lecoïnte

Tribune École Émancipée

Construire et résister lorsque le pire devient possible

Depuis presque deux mois, une barbarie sans nom se déroule à Gaza. Avec l'accord explicite des grandes puissances occidentales, l'État d'Israël détruit tout un territoire. Un crime contre l'humanité se déroule sous nos yeux et pourtant, en France, l'essentiel du monde politique l'excuse en le ramenant à une simple réponse aux horreurs commises par le Hamas. Un mouvement massif de solidarité se développe heureusement en solidarité avec le peuple palestinien et contre la colonisation israélienne. Il est essentiel, et pas seulement pour peser sur l'État d'Israël. Car derrière ce conflit, c'est le choix de la construction de solidarités ou de l'enfoncement dans la violence à tous les niveaux qui se joue, particulièrement en France.

Macron, avec le soutien de la droite, de l'extrême-droite et d'une partie de la gauche, profite du choc causé par l'attaque du Hamas pour imposer de nouveaux reculs quant à nos libertés d'expression et de manifestation. La répression s'est encore renforcée : interdiction de manifestations, arrestation de militant-es de droits humains palestien-nes, déprogrammation d'un dessin animé par le rectorat de Paris... Les extrême-droites sionistes ou « jusqu'ici » antisémites menacent voire attaquent physiquement les militant-es solidaires de la Palestine. Les organisations refusant le front républicain autour d'Israël sont excommuniées. Le gouvernement « importe » le conflit en cherchant à imposer sa seule parole. Il accélère ainsi la fin de l'État de droit, nourrit l'antisémitisme en assimilant Juif-ves et État d'Israël, légitime l'extrême-droite comme à l'occasion de la manifestation du dimanche 12 novembre.

Notre solidarité avec Gaza est donc essentielle pour affirmer nos réponses démocratiques, anti-impérialistes et anti-racistes alors que l'offensive autoritaire et islamophobe du gouvernement ne va pas s'arrêter là. En décembre, Attal annoncera ses mesures, dont on connaît les grands traits : savoirs fondamentaux et autoritarisme. C'est dans ce cadre que se tiendra le congrès du SNES-FSU. Quel rapport avec un gouvernement mortifère ? Quel projet pédagogique à opposer à celui, construit et offensif, qui nous est imposé ? Quelle unité syndicale pour renforcer notre camp ? Quel projet de société pour reconstruire résistance et espoir ? Et à ce point de vue, la disparition du « thème 3 » de nos textes, qui traite de cette dernière question, est une bien mauvaise décision !

Les élu-es ée à la CAA

STAGE ACADEMIQUE DE L'ECOLE EMANCIPEE 19 JANVIER

Formation vie scolaire et préparation du congrès

Contact : eesnesgre@lists.riseup.net

La formation est un droit. Pas une punition !

Dès cette année, le rectorat met en place des formations obligatoires le mercredi après-midi et en fin de journée !

Et quelles conséquences pour les formateurs, sur les inégalités de disponibilité entre les hommes et les femmes ? Déjà peu convaincus par la qualité des formations proposées qui se contentent trop souvent de mettre en œuvre des réformes contestées, nos collègues se détourneront encore plus de la formation continue.

Pour la FSU, la formation continue doit répondre aux attentes des collègues, sans jamais imposer « de bonnes pratiques ». Elle doit se dérouler sur le temps de travail sans aucune obligation de rattraper les « heures perdues », puisque les personnels en formation sont bel et bien déjà au travail.

La FSU est intervenue en audience et lors du CSA pour dénoncer ces convocations et es agissements de chef-fes d'établissement qui imposent de récupérer des cours et font un chantage sur des stages qu'ils et elles avaient pourtant validés !

Convocation invitation

La rectrice a concédé qu'il n'est pas possible d'imposer des formations sur les soirées et mercredi après-midi. L'IA-DASEN de l'Isère a confirmé que les formations 6^{ème} étaient sur invitation et non convocation, et cela suite aux interventions de la FSU. Un groupe de travail avec les élu-es des personnels sera programmé pour réfléchir aux modalités futures des stages

Le SNES-FSU a lancé une pétition sur la formation (grenoble.snes.edu) et accompagne les collègues convoqué-es abusivement.

Inter 2024 : que faire en décembre et janvier?

Du **jeudi 30 novembre au jeudi 7 décembre**, vous devez déposer votre confirmation de mutation inter, corrigée si besoin, accompagnée des pièces justificatives de votre situation sur COLIBRIS

La phase d'affichage du barème débutera le **11 janvier 2024** sur SIAM et permettra à chaque agent-e de prendre connaissance du barème retenu après examen des pièces justificatives, de modifier ses vœux, de produire ou d'annoncer des pièces justificatives complémentaires ou d'effectuer une demande de rectification de leur barème.

Les agent-es auront jusqu'au **26 janvier** pour faire part de leur demande de rectification sur le portail COLIBRIS.

Le **9 février** est le dernier délai pour une demande de mutations tardives (mutation du conjoint, décès du conjoint ou d'un enfant) ou pour une annulation de demande.

Cette phase d'affichage est très importante car aucune réclamation sur le barème ne pourra ensuite se faire et un oubli de points peut être catastrophique.

Le SNES-FSU mobilisé

Afin de pouvoir vous conseiller au mieux, il est indispensable d'envoyer à mutations@grenoble.snes.edu le double de votre dossier et de ne pas attendre la dernière minute !

Contractuel·les, AED, AESH : le SNES-FSU agit contre les retards de paiement

Depuis la rentrée, le recours massif aux contractuel·les dans les services du rectorat et dans les EPLE, ainsi que la sous-dotation en personnel, ont eu des conséquences désastreuses avec des retards de transmission de contrats, des absences de paie, entraînant des situations de souffrance et de précarité intolérables, particulièrement pour les contractuel·les et les AESH qui subissent déjà des temps partiels imposés.

À cela s'ajoute les conséquences des dysfonctionnements des services de gestion : la prime REP versée ou non, le SFT qui disparaît puis réapparaît, des acomptes demandés versés ou pas, des indemnités de fonction versées à certain·es et pas à d'autres, des indices de rémunérations erronés, des retards de plusieurs mois dans la gestion des arrêts maladie. Tous les mois, les salaires sont différents, souvent incompréhensibles, et il faut des mois pour que tout soit régularisé. Parfois, des salaires ne laissent que quelques dizaines d'euros pour vivre, faute de mise en place d'échéancier pour la récupération de trop perçus, et sans souci de laisser un reste à vivre décent aux collègues.

La FSU a dénoncé dès la rentrée ces situations et est intervenue à tous les niveaux, en commissions d'action sociale, en CSA, en audience, sur ces situations. La rectrice et la secrétaire générale ont déploré ces situations et annoncé que les situations seraient normalement résolues en cette fin novembre... Sauf que des nouvelles situations apparaissent sans cesse. Concernant les retenus sur salaire, la rectrice a reconnu des « trous dans la raquette ».

La FSU, et une large intersyndicale, appelle à un rassemblement le mercredi 6 décembre devant le rectorat à 14h pour dénoncer ces situations. Elle soutient et accompagne tous les collègues pour **faire valoir leurs droits, accélérer les mises en paiement et les éventuelles avances, mobiliser en urgence l'action sociale pour parer au plus urgent et demander des intérêts moratoires suite aux retards de paiement.**

CA académique du 21 novembre 2023

Les élu-es à la CAA se sont réuni-es le mardi 21 novembre afin de faire le bilan des semaines écoulées depuis la rentrée et débattre des actions et perspectives. Les débats ont eu lieu dans un contexte lourd, marqué par l'effroi dans nos établissements suite à l'attentat d'Arras et la mort de Dominique Bernard, et par la situation au Moyen-Orient. Vous trouverez ci-dessous la partie Actions du texte adopté à l'unanimité (le texte complet est disponible sur : grenoble.snes.edu/instances-syndicales).

La mobilisation des personnels continue. Si le rectorat tarde à communiquer, le ministère a annoncé que 75 % des personnels n'avaient pas pris de brique du Pacte, malgré toutes les dérives (non saturation du remplacement, missions floues...). Une majorité des personnels n'y adhèrent pas et les petits arrangements de l'institution montrent à quel point l'objectif politique a pris le pas sur les considérations pédagogiques. Le RCD est une hypocrisie et relève de la garderie. Le Pacte continue de fracturer les salles des profs et beaucoup de chefs d'établissement utilisent le Pacte comme méthode de management et mettent en place une garde prétorienne. Le SNES-FSU appelle les collègues à refuser cette politique et rappelle que le milliard doit servir à une véritable revalorisation. Pour le SNES-FSU, il faut une véritable revalorisation de nos salaires et pensions.

Il est indispensable de se mobiliser pour renforcer les collectifs au sein des établissements contre les logiques d'individualisation, en faisant adhérer nos collègues au SNES-FSU.

Les refus de se soumettre aux convocations pour des visios et des formations imposées le mercredi après-midi montrent que les personnels résistent aux attaques contre nos temps de travail, malgré les premières lettres de l'administration rappelant qu'il faut « se conformer aux instructions de son chef d'établissement ». Le SNES-FSU accompagne les collègues refusant ces convocations et continuera d'intervenir auprès de la rectrice, suivi par prêt d'un millier de collègues des collèges et lycées qui refusent cette destruction de la formation continue.

La CAA appelle les conseils d'administration des collèges et lycées à ne pas laisser passer des budgets qui acteraient une baisse de la dotation pour mettre la collectivité de tutelle face à ses responsabilités. Le SNES-FSU s'oppose à l'externalisation des agent-es territoriaux dans les lycées, expérimentée dans les lycées Gordini, Montesquieu et Neruda.

La réforme des lycées professionnels concerne tout le second degré. Le SNES-FSU dépose un préavis de grève pour permettre à tous les personnels de participer aux manifestations du 12 décembre. Le SNES-FSU mettra à disposition les éléments sur les enjeux de cette réforme pour informer et mobiliser les collègues pour l'avenir des collegien·nes et lycéen·nes.

La FSU est à l'initiative dans l'intersyndicale académique AESH d'une opération « carte postale » sur les conditions de travail des AESH. Le SNES-FSU relaiera cette initiative auprès de tous les personnels.

La CA académique considère indispensable qu'une journée de grève début janvier contre la politique gouvernementale, pour le service public d'éducation et la Fonction publique, dans un cadre le plus large possible, soit annoncée au plus vite.

La réforme de la PSC nécessite en urgence une campagne d'information et de formation des militants et des syndiqués sur son contenu, ses enjeux et ses conséquences. La prise en charge par la Sécurité Sociale à hauteur de 100% des soins prescrits, le 100 % Sécu, est un objectif atteignable à condition de donner corps à cette revendication, de la porter auprès des personnels de manière volontariste et de la faire partager concrètement. Le SNES-FSU doit s'y engager. Les futur-es retraité-es, aux pensions déjà amputées par la réforme scélérate, les verront encore diminuées lors du passage à la retraite avec des cotisations santé augmentant jusqu'à 175 %.

SNES-FSU Grenoble
6, avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble

Tél. : 04.76.62.83.30

Mél : grenoble@snes.edu

Site internet :
grenoble.snes.edu

[www.facebook.com/](https://www.facebook.com/SNESFSUGrenoble/)
[SNESFSUGrenoble/](https://www.facebook.com/SNESFSUGrenoble/)

Après le succès de la journée d'action des retraité-es le 24 octobre, la campagne de signature de la pétition sur l'augmentation immédiate de 10 % des pensions de retraite continue jusqu'à Noël, afin d'interpeller les député-es et sénateur-trices sur nos revendications de revalorisation des pensions, mais aussi sur l'utilisation systématique du 49-3 qui porte atteinte à la démocratie.

La CA académique appelle à participer aux initiatives et manifestations demandant un cessez-le-feu immédiat, en soutien au peuple palestinien et une paix juste et durable qui ne pourra être obtenue que par la reconnaissance de l'État de Palestine, l'ouverture de négociations en vue d'un accord de paix permettant à chacun des peuples de disposer de son propre État, et aux Palestiniens d'exercer leur droit à l'autodétermination, l'arrêt de la colonisation et le démantèlement des colonies, la fin de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza.

12 décembre 2023

Toutes et tous mobilisé·es contre la réforme de la voie pro !

La réforme structurelle des lycées professionnels avec la dégradation de l'année de terminale est emblématique de ces politiques imposées contre les personnels et la réussite des élèves. Alors que la réussite et les conditions d'études des jeunes devraient conduire l'action publique d'Éducation, c'est leur employabilité immédiate et l'augmentation du temps hors l'école par les stages qui président les arbitrages du ministère. Cette réforme va renforcer les inégalités et organiser la ségrégation entre les élèves des milieux défavorisés et les autres. Quant aux personnels, le statut des PLP est frontalement ciblé et un vaste plan de reconversions forcées est à craindre.

À rebours de cette vision étriquée, le SNES-FSU porte l'idée que les collèges et lycées sont des lieux de formation générale, technologique et professionnelle, que l'École doit être émancipatrice et citoyenne. C'est la raison pour laquelle le SNES-FSU se mobilise, aux côtés du SNUEP-FSU, pour dénoncer cette réforme.

Il est encore temps de faire machine arrière et de proposer une autre réforme dans l'intérêt des élèves et des personnels. Les lycées professionnels doivent revenir sous la tutelle unique du ministère de l'éducation nationale. Les objectifs qui doivent lui être assignés ne doivent pas être différents des autres voies du lycée.

Un préavis de grève est déposé. Tous les rendez-vous académiques sur grenoble.snes.edu

MES FACTURES D'ÉNERGIE AESH : Gabriel Attal nous écrit, répondons-lui !

Gabriel Attal a écrit aux AESH en parlant d'un métier «indispensable» et sans aucune prise en compte de leurs revendications ou simplement d'amélioration de leurs conditions de travail.

Le SNES et la FSU, suivi par l'intersyndicale académique, appelle les AESH à répondre directement à Gabriel Attal pour lui rappeler les revendications des AESH

Et comme Emmanuel Macron intervient sans cesse sur les questions éducatives, envoyons-lui, à lui-aussi, des cartes postales pour lui rappeler la réalité du travail, de la situations des AESH et la nécessité d'une revalorisation urgente !

À envoyer et diffuser largement

Le modèle de lettre et les cartes sont téléchargeables sur grenoble.snes.edu